



PRÉFET DE LA
HAUTE-GARONNE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (PPRN) GARONNE SAINT GAUDINOISE EN AMONT ET EN AVAL DE SAINT-GAUDENS

CONCERTATION PUBLIQUE

La population est invitée à faire parvenir les informations et remarques qu'elle juge utiles à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne pour :

CARTOGRAPHIE D'ALÉAS

Du 17 novembre 2025 au 10 janvier 2026

Une cartographie provisoire des aléas :

- inondation par débordement de cours d'eau
- mouvement de terrains (régression de berges, glissement de terrains et chute de blocs)

ainsi qu'un rapport non technique,

sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet des services de l'État en Haute-Garonne :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN>

rubrique « PPRN en cours de révision / PPRN de la Garonne saint gaudinoise en amont et en aval de St-Gaudens »

Les observations et questions peuvent être déposées à l'adresse suivante :

dtt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr

Calendrier prévisionnel du PPRN

Concertation sur les aléas	17 novembre 2025 au 10 janvier 2026
Concertation sur le dossier de PPRN	Fin 2026 / début 2027
Enquête publique	2027
Approbation du PPRN	2027

Les échéances sont données ici à titre purement indicatif. Elles pourront être recalées en fonction de l'avancement de la procédure d'élaboration.

Il conviendra de se renseigner auprès de la mairie ou de la DDT pour connaître les nouvelles échéances.

Pour plus d'informations :

contacter la DDT Haute-Garonne

(Service Risques et Gestion de Crise)

dtt-srgc-concertation@haute-garonne.gouv.fr
ou visiter le site internet

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/PPRN>
rubrique « PPRN en cours de révision / PPRN de la Garonne saint gaudinoise en amont et en aval de St-Gaudens »